Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 Doulkaada 1445
14 Mai 2024

N° 55

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1179**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1179**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1181**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1185**
Homologation de résolutions **1185**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1185**
Avis aux créanciers **1187**
Convocations
Sociétés anonymes **1187**
Autres sociétés **1199**
Divers
Avis au public **1200**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Société Citoyenne Régionale Femme et demi

Type de la société : Société Communautaire Régionale

Montant du Capital souscrit : 20.000 Dinars.

Siège social : Avenue de la Liberté n°68 - Cité Ennour- Kasserine

Objet : Encadrement, développement, valorisation, commercialisation et participation dans les foires régionales et nationale et internationale des artisans s'occuper des artisans et valoriser et promouvoir l'argile.

Durée : 99 ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 26/4/2024 au greffe du tribunal de première Instance de Kasserine sous dossier n°16

Nombre des parts à souscrire : 400 parts

Valeur nominale de la part : 50 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et la souscription : 11/4/2024 au siège social de la société

Fondateur :

- Mounira Hlimi
- Hayet Bannani
- Dalila Njahi
- Saoussen Rahmouni
- Hayet Hlimi.

2024S00584SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un président du Conseil d'Administration et d'un Administrateur Délégué

Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité

«Dar Assabah»

RNE : 0000393H

S.A au capital de 1. 008.880,000 D

Siège social : Boulevard Med Bouazizi - El Menzah - Tunis

N° d'affiliation à la CNSS : 036730-64

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration, en date du 26 avril 2024 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 6 mai 2024 quittance n°M068125 enregistrement n°24804921 dont une copie a été déposée au registre national des entreprises RNE le 7/5/2024 dossier n°202458274 il a été décidé la nomination de :

Mme Sarra Trabelsi en tant que Présidente du Conseil d'Administration et M Mohamed Ben Salem en tant qu'administrateur délégué de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2024T00441SANB2

BNA - CAPITAUX

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Complexe «le Banquier» Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 496517C

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 avril 2024, enregistré à la recette des finances du Lac le 2 Mai 2024 sous le n°24703615 quittance n°M053388 il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Nadia Soudani, Directeur Général par intérim pour une période de deux mois à compter du 1 mai 2024.

Deux exemplaires du procès-verbal du conseil d'administration sus indiqué ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 3 mai 2024, dossier numéro 202457371

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Essabeh le 8 mai 2024.

2024R01130SANB2

SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM

Société anonyme

Au capital de 134.650.000 Dinars divisé en 26.930.000 actions de 5 D

Groupe SFBT

Siège social 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi (Ex Boulevard de la Terre), Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, RP-B.P. 1340

Identifiant Unique : 0006186D

Matricule fiscal : 0006186 D/A/M

Registre de commerce : B1152312004

Suivant le procès verbal Du conseil d'administration en date du 29 mars 2024 enregistré à la recette des finances Charguia 1 en date du 29 mars 2024, sous le numéro 24803143, quittance n°MO49740, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 1 avril 2024 sous le numéro 202450241 les membres du conseil d'administration de la SOCIETE DES STATIONS THERMALES ET DES EAUX MINERALES SOSTEM ont décidé la nomination de :

- Monsieur Mohamed Lasaâd M'ZAH en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société.
- Monsieur Mohamed Aziz Bacouche en tant que Directeur Général de la Société.
- Monsieur Imed Eddine Bourayou en tant que Directeur Général Adjoint de la Société.

2024R01131SANB2

Renouvellement de mandat de deux administrateurs

Dépôt des rapports et des documents financiers relatifs à l'exercice 2023

Renouvellement du mandat du président directeur général

SOCIETE AKYES S.A

Société anonyme

Au capital de 1 100 000 Dinars

Siège social : Route du Bac - 2040 Radés

Affiliation à la CNSS : 83145-16

IU : 0046135N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 Avril 2024, enregistré à la recette des

finances à Radés 4 le 2 Mai 2024 sous le n°24701212, quittance n°M032821, il a été décidé :

De renouveler les mandats d'administrateurs de messieurs :

- Hédi Tlili.

- Soufiène Meddeb

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les Comptes de l'exercice 2026.

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 16 Avril 2024, enregistré à la recette des finances à Radés 4 le 2 Mai 2024 sous le n°24701211, quittance n°M032820, il a été décidé de renouveler le mandat de monsieur Soufiene Meddeb en sa qualité de président directeur général pour une durée de trois ans (2024-2025 et 2026) devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

Un exemplaire desdits procès-verbaux, des rapports du commissaire aux comptes ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2023, ont été déposés au Registre National des entreprises de Mégrine le 6/5/2024 sous le n°202457568.

2024R01139SANB2

Homologation de Résolutions

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

(Groupe STB)

S.A au capital 19.500 Dinars

IU : 0000948X

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire daté du 17 avril 2024, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 25 avril 2024 sous le n°24702658, Quittance n°M039415, les actionnaires ont décidé d'approuver ce qui suit :

1- Les états financiers relatifs à l'exercice 2023 ;

2- L'Affectation de résultat de l'exercice 2023 ;

3- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023 ;

4- Fixation du montant des jetons de présence de l'année 2023 à allouer aux membres du conseil d'administration;

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Registre National des entreprises de Mégrine en date du 26 avril 2024 sous le n°2024P50693171.

2024R01153SANB2

Homologation de Résolutions

Société Magasins Généraux & Entrepôt Réel de Tunisie

(Groupe STB)

S.A au capital 19.500 Dinars

IU : 0000948X

Siège social : 32 Bis, Rue de la Chimie, Z.I Sidi Rézig - 2033 Mégrine

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 17 avril 2024, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 25 avril 2024 sous le n°24702659, Quittance n°M039416, les actionnaires ont décidé d'approuver la mise à jour des articles 2, 4, 6, 16, 23 et 50 des statuts des MGERT.

Un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Registre National des entreprises de Mégrine en date du 7 mai 2024 sous le dossier n°202457984.

2024R01154SANB2

SOCIETE CLINIQUE LA MARSA - S.A

Capital social : 3.503.850 DT

Siège social : 15 Avenue la République La Marsa Tunis

Identifiant Unique : 0082736N

RC : B144751996

CNSS : 0014237-72

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du mardi 16 avril 2024, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis sous le numéro 24801499, quittance n°3963, et conformément au certificat de réservation de dénomination sociale émis par le registre national des entreprises sous le numéro 2023467556322 en date du 17/11/2023, et la carte d'identification fiscale délivrée par la structure de contrôle des impôts Direction des moyenne Entreprises en date du 8/5/2024, il a été décidé de changer la dénomination sociale de la société de "la Clinique El Amen la Marsa" à "Clinique la Marsa".

Des exemplaires de tous les documents susvisés ont été déposés au registre national des entreprises le 8/5/2024 sous le n°202458748.

2024R01190SANB2

Société Clinique El Amen Gafsa SA

Société anonyme

Au capital de 6.690.510 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0640944D

RC : B198751998

CNSS : 113601/14

En vertu du Procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 18 avril 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 7 Mai 2024 sous le numéro 24801676, quittance numéro 4311 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 8/5/2024 sous le n°202458571, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Khalil AMMAR dans les fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026 en lui conférant les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration, le Code des Sociétés Commerciales et les statuts.

2024R01192SANB2

Société Clinique El Amen Nabeul SA

Société anonyme

Au capital de 13.061.930 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1236886N

RC : B3141752012

CNSS : 553499-17

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 17 avril 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 7 mai 2024 sous le numéro 24801675, quittance numéro 4310 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 8/5/2024 sous le n°202458574, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Khalil Ammar dans les fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026 en lui conférant les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration, le Code des Sociétés Commerciales et les statuts.

2024R01193SANB2

Augmentation du Capital en numéraire de 16.500.000 dinars à 20.000.000 dinars

Société de Traitement des Minéraux - «SOTRAMINE» SA

MF : 1095877C/A/M/000

RC N°: B2432262009

IDU : 1095877C

Société anonyme

Au capital de 16.500.000 Dinars

Siège social : 53, Rue ECHAM - Tunis 1002

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/02/2024, enregistré à la recette de l'Enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, le 13/02/2024, quittance n°1457, Enregistrement n°24500633, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 23/4/2024, sous le Numéro d'annonce 202453711, Bulletin n°78, les actionnaires de la société ont décidé d'augmenter le capital de la société en numéraire d'un montant de Trois millions cinq cent mille dinars pour le porter de seize millions cinq cent mille Dinars (16.500.000,000 DT) à vingt millions de Dinars (20.000.000,000) et ce par la création de trente cinq mille actions nouvelles (35.000) de cent dinars chacune intégralement libérées et décident en conséquence modifier l'article 06 des statuts de la société.

2024401115SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté TAHER INDU. DE CHAUSSURES ET SEMELLES

SARL au capital de 18000 DT

Siège social : Avenue 13 Août ZI poudrière 1 Sfax

MF : 1017558E

Suivant PV de l'AGE du 10/10/2008 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 11/11/2008, enregistrement n°08804763 et dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 11/11/2008 sous le n°D251772007.

Il a été décidé :

- Changement du siège social à l'adresse avenue 13 Août zone industrielle poudrière 1 Sfax.

2024X00550SRLB2

Sté TAHER INDU. DE CHAUSSURES ET SEMELLES

SARL au capital de 18 000 DT

Siège social : Avenue 13 Août ZI poudrière 1 Sfax

Suivant :

PV de l'AGE du 15/10/2011 enregistré sous le n°11806062

- Acte de cession des parts sociales enregistré sous le n°11106066

- Acte de cession des parts sociales enregistré sous le n°11106069

- Acte de cession des parts sociales enregistré sous le n°11106072

- Acte de cession des parts sociales enregistré sous le n°11106064

Enregistrés à la recette des finances de l'enregistrement des actes Sfax le 22/12/2011, et dont deux copies de chaque acte ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 13/3/2012 sous le n°D201213705.

Il a été décidé ce qui suit :

Acceptation de cession des parts sociales entre les associés :

- Cession de 90 parts sociales de Mohamed ben Hassan à Housemeddine ben Hassan

- Cession de 180 parts sociales de Mohamed ben Hassan à Ramzi ben Hassan.

- Cession de 180 sociales de Abdesattar ben Hassan à Abdelfatteh ben Hassan

- Cession de 270 sociales de Abdesattar ben Hassan à Housemeddine ben Hassan.

2024X00551SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 30/4/2024, enregistré à la recette des finances Boumhal le 30/4/2024 sous le n°24201432 quittance n°M034280, Mme Salwa bent Mohamed ben Rajab surnommé Ahmed Makhlouf titulaire de la CIN n°06266720 délivrée à Tunis le 14/11/2015 demeurant au 14 rue le Prince Abdelkader Mutuelleville Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise au 14

avenue de Paris Elbasatine Boumhal Ben Arous, Dédié à la pratique de tous types de métiers, à Mr Nader ben Mohamed ben Mohsen Benrhouma titulaire de la CIN n°14444114 délivrée à Tunis le 27/01/2022 demeurant à cité la plage Menzel Temime Nabeul.

Les oppositions éventuelles seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Nader Benrhouma à son adresse à cité la plage Menzel Temime Nabeul, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 7 Mai 2024 au journal Echourouk.

2024T00444FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente rédigé par Maître Béchir Benltoufa avocat à la cour de cassation son bureau au n°3 rue Abou Baker Seddik Gebili (près l'UGTT de Gébili) légalisation de signature à la municipalité de Souk Lahad datée du 02/5/2024 n° d'enregistrement 4534 quittance n°4475 enregistrée à la recette des finances de Souk Lahad le 6/5/2024 sous le n°24200320 quittance n°M009238 Mme Chadlia Bent Abdallah Ben Hamed Taher a vendu à Mme Rebeh Bent Salah Ben Ameur Hamed la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour vente de matériaux de construction sis à la délégation de Souk Lahad gouvernorat de Gébili (au milieu de l'ancien souk).

Les oppositions seront reçues entre les mains de Maître Béchir Benltoufa son bureau au n°3 rue Abou Baker Seddik Gebili (près l'UGTT de Gébili) dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essabah du 7/5/2024 page 12.

2024T00445FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P le 24/4/2024 enregistré à la recette des finances de Denden le 26/4/2024 (Reçu n°M037327. Enregistrement n°24201640 ; M Chethli Hosni Ben Mohamed Saleh Ben Ahmed a vendu à Nourhen Bent Zouhair Ben Mostafa Trabelssi le fonds de commerce "pharmacie" sise au n°2 résidence Hechmi rue Kssar Said Denden Manouba, toute opposition devra se faire dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT, entre les mains de M Hosni Chethli au 8 rue elmahdiya Khaznadar Tunis. Cet avis est annoncé au journal le Quotidien de 4/4/2024.

2024R01127FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé en date du 3/4/2024 enregistré à la recette des finances de Kasserine le 3/4/2024 quittance n°M035163 enregistrement n°24202813 Mme Awatef Bent Mohamed Abou Laaress a vendu à Mr Wajdi Ben Mohamed Nasri la totalité du fonds de commerce institut pour "café Nedi Essaied" situé à Rue 14 Janvier Kasserine.

Toutes les oppositions seront acceptées dans le délai de (20) jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT auprès de Maître Amri Sabrine à son bureau situé au 3 rue 13 août Kasserine.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien "Al chourouk" le 27/4/2024.

2024R01135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un actif commercial, enregistré avec la signature la municipalité de Qasr 26/4/2024 et enregistré à la recette des finances sous le n°MO18345 et le numéro 24200563 le 3/5/2024, M. bin Mohsen Ziwa, titulaire de numéro 06218235, a vendu à la société Bio Tribeca en la personne de son agent, Mme Sabrine bint Al-Sahbi Al-Eid Salmi, propriétaire de B.T n°09067817, tout le fonds de commerce actif représenté par ses éléments matériels et moraux, comme une salle de jeux un club médiatique à Ras Gafsa, Gafsa Sud.

En effet, cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk du 7/5/2024, et toute personne qui en a le but doit contacter de l'actif commercial indiqué ci-dessus dans un délai de vingt jours.

2024R01136FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié en date du 21/02/2024 enregistré à la recette des finances de Gafsa le 7/3/2024, quittance n°M016898, Mr Foued Ben Kahwach Kahwach a donné à son fils Mr Zied Ben Foued Kahwach la totalité du fonds de commerce destiné comme buvette sis à Route Gabès Ksar Gafsa.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur demeurant au lieu, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien "Echourouk" en date du 3/5/2024.

2024R01137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 25 avril 2024 et enregistré à la recette des finances DENDEN le 26/4/2024 (Reçu n°M037159 enregistrement n°24201633 Madame Mouna Bent Amar Ben Younes MADFAEI (C.I.N n°02596970) a vendu la totalité du fonds de commerce à Madame Souad Bent Mabrouk Ben Amor SAHLI (C.I.N n°00202586) exploité «Vente De Fruits Secs «Situé rue Ibn Rachik n°07 Immeuble ILISSA - MANOUBA - IU : 1533361T avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sise rue Ibn Rachik n°07 Immeuble ILISSA - MANOUBA dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien datés le 9/5/2024.

2024R01152FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 3/4/2024 par maître Ahmed Inoubli avocat prés la cour de cassation sis 09 rue Taieb Mhiri Jendouba enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Jendouba le 23/4/2024 sous Numéro d'enregistrement 24202361 quittance n°M037379 Monsieur Haji Chaker ben Hamda titulaire de la CIN n°02552350 a vendu à monsieur Absi Mohamed ben Labidi titulaire de la CIN n°02503504 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis angle avenue la Liberté et avenue de l'Environnement Jendouba destiné à la fabrication de pains et pâtisserie.

Toutes Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiquée dans un délai de 20jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 4/5/2024.

2024R01165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 29/4/2024 enregistré à Kélibia le 30/4/2024 Quit n°M036572, Enr. 24201179 Mlle Ben Aziza Imtinen résidente au 8 rue Belgrade Kélibia Nabeul CIN n°06435225 a vendu à Mme Ben Mahmoud Ines CIN 09760129 résidente à cité populaire Menzel Tamim la totalité d'un fonds de commerce vente des produits paramédicaux sis à 123 avenue Ali Belhouene Kélibia.

Toute opposition doit être faite entre les mains du mandataire du vendeur avenue Ali Belhouene Kélibia Nabeul dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au quotidien "Essabeh" du 3/5/2024.

2024R01230FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Me BelMahressia Ridha, avocat prés la Cour de Cassation 10 Place Farhat Hached à Sousse, en date du 26/3/2024 et signé les 26 et 28/3/2024 par devant la Municipalité de Sousse, enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance à Sousse sous le n°M024185 reçu n°24201757.

Madame Mouna bent Ali ben Mohamed al Ahmar veuve Mohamed el Rékhis a vendu à Monsieur Makrem ben Ayed ben Ifa Nsir agissant pour le compte de la Société unipersonnelle F2M INFORMATIQUE"SUARL la totalité du fonds de commerce sis au n°2 rue Salem El Hraiech cité Esafeya Sousse exploité dans le domaine de la photocopie, traitement de textes, vente d'objets du décor et cadeaux.

Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai de vingt jours à dater de la parution de cet avis sur le journal officiel et ce entre les mains de l'acquéreur du fonds de commerce sis à l'immeuble EL Baraka appartements 52 et 54 avenue Mohamed el Karoui à Sousse.

Un avis a été publié le 19.4.2024 sur les quotidiens La Presse n°29243 et Essahafa n°10855.

2024S00591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente par acte sous seing privé en date du 02/5/2024 enregistré à la recette des finances Kalaa, Sousse le 6/5/2024 (quittance n°35157 enregistrement n°24201051), Abdelhamid Kaied, vend et cède, à Mohamed Amine Ben Afia, le Fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en l'activité de vente d'articles de beauté, de cadeaux et de tout autre commerce, sis à rue Premier Juin, Kalaa Kebira, Sousse, non inscrit au registre national des entreprises.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur en son domicile sis au siège du fonds de commerce à rue Premier Juin, Kalaa Kebira, Sousse, et dans les délais légaux à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

La présente vente fut publiée dans le journal Essahafa n°10871 du 8/5/2024.

2024S00594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la R.F de Ksar Hellal le 6/5/2024 sous le n°24201027 Reçu n°M034340 Mr Mohamed Samwel Ben Moncef Lahmadi a vendu à Mr Mohamed Aziz Ben Nazih Kacem la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Av Habib Bourguiba Ksar Hellal exploité pour commerce divers et bureau de change. Les oppositions seront déposées chez maître Bachir Ezzine avocat dans son bureau à l'adresse Av Haj Ali Soua Ksar Hellal pendant 20 jours de la date de publication JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 9/5/2024.

2024S00597FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date enregistré à la recette des finances de Monastir le 02/5/2024 quittance n°MO37805 enregistrement n°24203648 M. El Anouir Fathalah CIN n°06773610 a vendu à M. Mouhamed El Fadhel Dimassi CIN 06932771 le fonds de commerce sis à rue Mansour Skhiri Monastir dont l'activité est un café.

Toute opposition sera faite au bureau de Maître Hédi Saddem avocat sis Beb kram Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 8/5/2024.

2024S00598FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/4/2024 enregistré à la recette des finances de Haffouz par quittance n°M012812 Afef Dridi a vendu à Bilel

Chrigui le fonds de commerce d'une pharmacie exploitée dans le local à Ain Bitha Haffouz 3134 Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels. Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" le 7 mai 2024 IP224/4812. Toutes oppositions doivent se faire entre les mains de maître Shili Haroun avocat domicilié à rue Ali Ben Amara Bouhajla dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

2024S00599FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré le 14/3/2024 à la recette des finances route Tunis Sfax sous n°24201189, le sieur Mourad Riehi, CIN n°07681765 domicilié à route Saltnia km 13 Saadi Sfax, a vendu à madame Selma Kamel CIN n°08165106 domiciliée à Route Tunis Km 2.5 Sfax 1 la totalité du fonds de commerce exploité à la vente des légumes et fruits sis à Route Saltnia Km 8 Sfax 1 la dite vente concerne tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce.

Les oppositions sont recevables au local du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié dans le journal quotidien «Achourouk» en date du 24 avril 2024.

2024X00565FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami el Banna ayant son bureau sis au 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 le 19 et 21/3/2024 enregistré le 12/4/2024 à la recette des finances MANAR sous le numéro 24201194 quittance numéro M031847. La société Maison Beauté et Santé Yousser ayant son siège social à Rue Abdelwaheb Résidence Avicenne Manar 1 - 2092 Menzah a vendu à Anouar Yahyoui demeurant au 5 Rue Ankara Tunis le fonds de commerce Rue Abdelwaheb Résidence Avicenne Manar 1 - 2092 Menzah le fonds de commerce est désigné pour la réception des oppositions avec le bureau du rédacteur sis au 9 avenue Habib Bourguiba bardo bureau C14 dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce au Jort. Cette annonce est publiée au quotidien Echourouk le 18/4/2024.

2024401131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/4/2024 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 25/4/2024 sous n°24201476 reçu n°M052599 Assaad Ben Ammara Ben Massaoud Daw a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente des produits alimentaires avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Mohamed Kamess Zarzis à la Société Ellyne De Commerce, S.U.A.R.L ayant le registre de commerce sous le n°1865007X, représentée par Hamdi ben Noureddine ben Bechir ben Abdelkarim.

Les oppositions doivent se faire devant l'acheteur sis à Cité Mansoura Suihel Zarzis dans un délai de 20 jours à partir de la Publication du présent avis au JORT.

Cet acte a été publié dans deux journaux Sahafa et La Presse en date du 27/4/2024.

2024401136FCCC2

Cession sur une part dans un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 15/3/2024 et enregistré à la recette des finances de Zarzis le 18/3/2024 sous n°24201032 reçu n°M038317 Mme Souad Bent Ali Bchinah ; Issaoui Ben Habib Khadher, Hajer bent Habib Khadher certifient avoir cédé sur la totalité du fonds de commerce exploité pour restaurant, nommé «restaurant Almahatta» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Rue Aboulkacem Chabbi Zarzis à Thameur ben Habib Khadher. Les oppositions doivent se faire devant le bénéficiaire Thameur Ben Habib Khadher sis à la route Elmouensa Zarzis dans un délai de 20 jours à partir de la Publication du présent avis au JORT.

Cet acte a été publié dans les deux journaux Sahafa et La Presse en date du 27/4/2024.

2024401137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat signé le 25/8/2020 et enregistré à la recette rue des Paradis Ariana le 01/8/2022 quittance n°91692 enregistrement sous le n°22205950 Mr. Mohamed El Hidi Kanouch titulaire du passeport n°196526220 délivrée le 9/3/2019 a vendu un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels d'un Fast Food, sis au 61 avenue Fatouma Bourguiba Sidi Fradj La Soukra Ariana à Mme. Imen bent Fradj ben Salah Ksaiir titulaire de la CIN n°06434838 délivrée à Tunis le 16/7/2004

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 9 Mai 2024.

2024401142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 26/4/2024, enregistré à la recette des finances rue d'Autriche le 30/4/2024 quittance n°41617 enregistrement n°2420184 Mr. Hamdi ben Abdelaziz Ben Fraj Lahmar C.I.N n° 06869247 a vendu à Mr Walid ben Arbi ben Salah Rahmani C.I.N n°04715146 la totalité du fonds de commerce sis au 51 rue Lyon Bab El Kadhra Tunis avec tous ses éléments matériels et moraux destiné pour tout commerce.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur dont l'adresse est Résidence carré d'or Jardin de

Carthage Tunisie dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 6 Mai 2024.

2024401144FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

"Gérance Libre"

Suivant acte sous seing privé du 17 juin 2022 enregistré à la recette des finances Rue de France Nabeul le 28/02/2023 sous enregistrement n°23300824 Quittance n°M015534 et n°M015539. Mr Lassaad ben Mohamed ben Achour Dhahak, CIN n°01746263 a loué à Mme Khadija bent Béchir ben Salah Sayeh, CIN n°09868327, la totalité du Fonds de Commerce destiné à l'exercice de l'activité de débit de boissons de première catégorie (café) sis à l'avenue de Birchallouf - Nabeul, avec ses éléments corporels et incorporels. Toutes les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT. Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 mai 2024.

2024401143FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement Féminin

Nom de Groupement : Groupement de Développement Agricole «Elamal» Tozeur

Siège : Chetawa Elhadar Tozeur 2239.

Buts :

- Développer et valoriser la filière ovine et caprine

- Elevage et commercialisation de produits familiers à base de poulet et de caille.

- Valorisation des déchets oasiens et production de fourrage.

Membres :

- Présidente : Sonia Bouchniba

- Trésorière : Yosra Labidi

- Vice-présidente : Ourida Bouchniba.

2024R01156APSF1

Constitution du Syndicat des copropriétaires de la Résidence West Gammarth Garden 1

Avenue de la Méditerranée Raoued Plage, Ariana

Suivant procès-verbal de la deuxième assemblée générale constitutive et élective du 16 Mars 2024 enregistré le 29 Mars 2024 à la recette des finances Bab Souika sous le n°24001319 quittance n° 025749 le syndicat des copropriétaires de l'Ouest Gammarth Garden 1 - Avenue Méditerranée Raoued Plage, Ariana - a été constitué. Le bureau syndical et son président a été élu et composé comme suit :

1. Monsieur Arafet Tekaya CIN n°05430178 : Président

2. Madame Sihem Mlika Zribi CIN n°04753684 : Trésorière

3. Madame Niloufar Rafi Kian Bouabid carte de séjour n°000141611 : Secrétaire Générale.

4. Madame Sonia Achich CIN n°01310301 : Membre

L'approbation de la municipalité de Raoued a été accordée le 26 Avril 2024 sous le n°1375.

2024R01157APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la Résidence

LA TURQUOISE; Cité El Wafa - Nabeul

Suivant PV de l'Assemblée générale en date du 13/8/2022, enregistré le 15/8/2023 à la recette des finances Nabeul sous le n°23804375 et de quittance n°M078219, il a été décidé ce qui suit :

* Approbation du rapport moral et financier de l'exercice 08/2021 et 08/2022

* Donner quitus à l'ancien bureau du syndic.

* Approbation de la grille fixant les frais du syndic applicable à partir du 1er janvier 2023.

* Election du nouveau bureau syndical, qui est composé de :

- Président : Mohamed Chninaoui

- Secrétaire général : Mohamed Sami Mehri

- Trésorier : Wassim Fakhfakh

- Membre : Sarrah Chamakh

- Membre : Nejib Ben Abdrabou

- Membre : Rabia Ben Saad

- Membre : Fatma Ben Lakhal.

2024R01164APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Etude Maître Louati Rim

Avocate prés la cour de cassation

38 Bis Boulevard beb bnet Tunis

Tél/Fax : 71563230

Tél Mobile : 98342627

Matricule Fiscal : 000/P/A/723926/K

Partie poursuivante :

1) La société financière de recouvrement de créances SOFINREC, (S.A), RC N°B120262001 Tunis, Représentée par son PDG demeurant à Rue De L'île Rhodes immeuble L'ATRIUM - Bureau n°14 - les Jardins du Lac Les Berges du Lac II - Tunis, élu son domicile au bureau de Maître Louati Rim, 38 Bis Av Bab Bnét 1019 Tunis.

Avocat de la partie poursuivante :

Maître Louati Rim, ayant son bureau au 38 Bis Av Bab Bnét 1019 Tunis.

Parties poursuivies :

Les héritiers du feu Fathallah nommé Abdlaziz Ben Ismaiil Bayar ils sont Zbeida et Mohamed et Abou Ilhasan Bayar et ses petits-fils de son enfant décédé avant lui Sabrine et Mohamed Ilhedi et Mustapha Bayar.

Désignation du bien à vendre :

Il s'agit de La propriété dénommée «FERME DES HOUBLES» l'objet du titre foncier n°2226 Manouba, d'une superficie de 2 611 460 mètres carrés. Elle est située sur la route de Drijat au lieu connu par d'Al-Alouin, à 5 km du centre de la ville de Borj Al-Amri, province de la Manouba. Elle représente une vaste terre agricole avec environ 18 mille racines d'oliviers et le reste. La terre est propice aux grandes cultures. Elle contient également un immeuble très ancien avec un rez-de-chaussée et un premier étage, d'une superficie de 410m², et des entrepôts réalisés en ancienne construction métallique à usages divers, en mauvais état et négligés, sur une superficie d'environ 1 200 m² selon le descriptif de l'expert M. Ahmed Amin Al-Shabi, désigné par l'ordonnance sur requête n°73769 rendu par le Tribunal de première instance de Manouba le 3/4/2022.

Mise à prix :

Dix millions deux cent quatre mille cinq cent neuf dinars et 540 millimes (10.204.509.540d) outre les frais qui seront déclarés le jour de l'audience.

Date des enchères :

Mercredi 19 Juin 2024 (19/6/2024) à 9h du matin et suivant par devant la chambre des criées prés le tribunal de première instance de Manouba.

Visite des lieux :

La visite du lieu peut se faire toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Manouba.

Observation :

Tout enchérisseur devra consigner le tiers du prix ou présenter à l'audience un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, et les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2024R01087VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Nizar Snoussi

Avocat à la cour de cassation

7 Rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi sis au 7 rue Chott Erromene - Montplaisir Tunis, MF n°1148045K

Débiteur principal : la société tunisienne de recyclage de métaux, Sarl, RC B144252002, GP 1 km 12 Boumhel Ezzahra - ben Arous.

Partie saisie :

- Monia Bent El Hachemi Ben Farah Chaabane, CIN n°00596846, demeurante au 21 rue Docteur Conseil - Tunis

- Nabil ben El Hachemi Ben Farah Chaabane, CIN n°00546479, demeurant au 21 rue Docteur Conseil, Tunis

- La société Immobilière Imen, Sarl, RC B152142009, domiciliée à l'Immeuble Imen, El Agba - Monastir.

Descriptif de l'immeuble :

La totalité du TF 26896 Ben Arous sis à la Z-I El Bassatine à Ezzahra à côté des Comptoirs Sfaxiens d'une superficie 23630 m² sur lequel est édifié une usine pour le recyclage des métaux composée de :

- Administration RDC + étage de 188 m² couvert chacun

- Loge gardien de 15 m² couvert

- 2 ateliers de 4350 m² couverts en taules

- Bâtiment derrière les ateliers de 315 p12 couvert en dalle de béton armé

- Un abri de 950 m² couvert en taules sans murs.

La mise à prix :

- Trois Millions cent trente-neuf mille sept cent cinquante-deux dinars 780 millimes (3.966.326,560 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le jeudi 13/6/2024 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Ben Arous (chambre des ventes immobilières) au palais de justice à Chouchet Radés sur la GP1.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilière de Ben Arous ou au cabinet de l'avocat poursuivant Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Ben Arous.

2024401138VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'habitat) SA inscrite au RNE à Tunis sous le n°0024588W représentée par son directeur général demeurant à son siège sis au 18 Av Med 5 Tunis ou au point de vente concerné à Nabeul Av Habib Bourguiba en qualité de créancier nanti.

Partie saisie : Habib ben Mohamed ben Salah Salhi propriétaire d'un collège et résident cité Orange à Nabeul.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080.

Propriété saisie l'immeuble revenant à la partie saisie objet du TF n°603539 Nabeul, surface 114 m² divisé en 114 parts et hypothéqué au profit de la partie poursuivante, qui est représenté par un appartement d'habitation portant le numéro B3 situé au deuxième étage du complexe résidentiel et commercial «Coralis» ouvrant à l'ouest sur la rue Tayeb Al-Mhiri à Nabeul et au sud sur une allée pavée de 8 mètres de large, composée d'un couloir, d'une salle de réception et de restauration, trois chambres, wc, une salle de bain et une cuisine avec sèche-linge, ainsi que le droit d'exploitation privée des deux balcons adjacents du côté ouest et de l'abri d'auto n°8 existant au sous-sol avec les parties indivises et communes dans l'immeuble, évaluées à 233,46/5001 parts.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (205.200,000 DT) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 3/6/2024 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024401165VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance Ben Arous sous n°57 en date 29/4/2024 Mme Houda Hamrouni a été nommée liquidateur de l'héritage du défunt Hachmi Soltani.

Tél : 52653826

2024T00439VEPA2

Avis aux créanciers

En vertu d'une décision judiciaire émanant du tribunal de 1ère instance Ariana sous n°11612 en date du 27 février 2024 Mme Houda Hamrouni a été nommée liquidateur d'appartement d'immeuble Yasmine sous n° c 32 étage n°3 cité Ghazallah Ariana de la propriétaire Monai Belhaaiz et Abdel Mojib Sbi.

Tél : 52653826

2024T00440VEPA2

Distribution des deniers

Après la décision prise par la chambre de distribution des deniers le 26/3/2024 le greffier auprès du tribunal de première instance de Sousse 2 annonce la distribution du montant du 170.000,000 DT consigné à la caisse régionale de Sousse à la date du 5/7/2023 selon reçu n°M053292 dans l'affaire n°146 enroulée par la diligence du Maître Jihed Barouni, avocat à la cour de cassation domicilié au B3-12 Imm Cercle des Bureaux; Centre Urbain Nord Tunis, à la demande d'Amen Banque contre Mme Olfa Rekik, titulaire de la CIN n°04773950 et Mr Mohamed Arifi titulaire de la CIN n°00716934.

Le présent avis est rédigé conformément à l'article 468 cpcc qui dispose que : «Dans les trente jours dès la publication au journal officiel de la République Tunisienne ou dès la réception d'une lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit à peine de forclusion produire des titres de créances au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 avec une demande de collocation faite par un avocat dont le domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande doit énoncer les causes de préférence de la créance, le cas échéant».

2024R01133VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

De la Société Capital Holding Financière «CFH»

S.A - Capital Social : 66 000, 000 DT

RNE : 1544780 V/A/M

Siège social : 60 Avenue principale les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 2 Mai 2024 Convoque les actionnaires de la société CFH à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 3 Juin 2024 à 10 heures au siège de la société au 60 Avenue principale, les Berges du Lac 1 - 1053 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification mode et délais de convocation;

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos 2023 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, et approbation des états financiers de l'exercice 2023 ;

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023 ;

7. Fixation des jetons de présence aux administrateurs ;

8. Nomination d'un nouvel administrateur ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2024T00422SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société Capital Holding Financière «CFH»

S.A - Capital social : 66 000.000 DT

RNE : 1544780 V/A/M

Siège social : 60 Avenue principale les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 2 Mai 2024 convoque les actionnaires de la société CFH à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le 3 juin 2024 à 12 heures au siège de la société au 60 Avenue

principale, les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation;

2. L'accroissement du nombre des administrateurs;

3. Ratification de la modification de l'article 6 des statuts de la Société;

4. Modification de plusieurs articles des statuts de la Société;

5. Mise en conformité des statuts avec la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement;

6. Pouvoirs pour formalités.

2024T00423SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 11-6-2024

Union Tunisienne de Participation-UTP SICAF

Société d'investissement à Capital Fixe

Siège social : 1, Place Pasteur - 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique RNE : 0002721M

MF : 0002721M/N/M/000

Messieurs les actionnaires de l'Union Tunisienne de Participation SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 11 juin 2024 à 10h au siège social de l'UBCI, sis 139, avenue de la Liberté 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes 2023,

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023,

4- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Affectation du résultat et distribution des dividendes,

7- Fixation des jetons de présence,

8- Renouvellement des mandats des administrateurs,

9- Pouvoirs pour formalités.

2024T00438SANB3

Convocation

Société de Promotion Immobilière Arabe de Tunisie

«SOPIAT »

Société anonyme

Au capital social de 27.600.000 D

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 752097J

Le Conseil d'Administration tenu le 6 Mai 2024 convoque les actionnaires de la société SOPIAT à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 11 Juin 2024 à 10 heures au siège de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2023

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023

4. Approbation des conventions réglementées

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023

6. Affectation du résultat de l'exercice 2023

7. Attribution des jetons de présence

8. Pouvoirs.

2024T00443SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB FINANCIAL CONSULTANTS «AFC»

Intermédiaire en bourse (Agrément n°21/94 du 21/07/94)

Au capital de 4.000.000 D

Siège social : Carré d'Or - Résidence EL KARAMA Les Berges du Lac II - Tunis

R.N.E : N°0033528J

ARAB FINANCIAL CONSULTANTS «A.F.C» porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le vendredi 7 juin 2024 à 10 heures dans les bureaux de l'AFC, Carré de l'Or, les Jardins du Lac II, 1053 les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion 2023.

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2023.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'AFC ; Carré de l'Or les Jardins du Lac II, 1053 les Berges du Lac Tunis, durant le délai légal.

2024R01123SANB3

Convocation

Apave Tunisie

S.A au capital de 2.151.000 Dinars

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30 rue Mohamed Badra 1073 Tunis - Montplaisir

Les actionnaires de la Société Apave Tunisie sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra au siège social de la société sis au 30, rue Mohamed Badra - 1073 Tunis Montplaisir, mercredi 12 juin 2024 à 10 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration, relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, relatifs aux états financiers de l'exercice 2023, ainsi qu'aux opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que l'entérinement de la convention de prestation de services du Groupe Apave International approuvé par le Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2023.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4- Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Affectation des résultats.

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

8- Fixation du montant des jetons de présence.

Le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers, le projet de résolutions ainsi que les rapports du commissaire aux comptes seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, vingt et un jours avant la date de la réunion.

2024R01126SANB3

Convocation

MEDITERRANEAN FEED INDUSTRY

Société anonyme

Au capital de 24.950.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Ghanouch 6000 Gabès

IU : 0970946R

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 12 Juin 2024 à 10h à l'adresse suivante 31 Impasse 1 rue 9350 Jebel Jelloud Tunis pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2023 ;

2. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2023 ;

3. Approbation des opérations et conventions relevant de l'article 200 et suivants du code des Sociétés commerciales;

4. Quitus aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

6. Renouvellement du mandat du Co-commissaire aux comptes;

7. Fixation du montant des jetons de présence;

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2024R01128SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne des Eaux Minérales

STEM

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 dinars

RNE : 045919K0000

Siège social : 5 Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Eaux Minérales STEM sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 6 juin 2024 à 9 heures, au siège social de la société sis au 5, Boulevard Maître Mohamed Beji Kaiid Essebssi, centre urbain nord, ayant pour ordre du jour :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2023;

2) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférant aux états financiers à cet exercice;

3) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 et des opérations et conventions prévues par articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5) Quitus pour l'exercice aux administrateurs;

6) Affectation des résultats;

7) Pouvoir à donner.

2024R01132SANB3

Convocation

SOCIETE TOURISTIQUE CEDRIANOTEL

S.A au capital de 3 082 500 dinars

Siège social : Hôtel Cedriana Zone Touristique Midoun Djerba

Identifiant unique : 0042707L

Messieurs les actionnaires de la Société Touristique Cedrianotel sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 21 juin 2024 à 10 heures du matin au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif à la réduction du capital;

- Décision de réduction du capital social par annulation partielle de pertes;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital et à la suppression partielle du droit de souscription;

- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital et à la suppression partielle du droit de souscription;

- Décision d'augmentation du capital social en numéraire et par compensation de créance;

- Renonciation partielle par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la société;

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2024R01150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TANKAGE MEDITERRANEE SA

Capital social : 30.000.000 DT

Identifiant unique : 0024378M

Conformément à la décision n°523 du Conseil d'Administration tenu le 26 avril 2024, les actionnaires de la Société Tankage Méditerranée SA (TANKMED) dont le siège est sis à City Lake Center - Bloc C, Avenue du Dollar - Les Jardins du Lac - Les Berges du Lac II, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra à Tunis le vendredi 7 juin 2024 à 10h pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification de la cooptation d'un Administrateur

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2023 et son approbation

3) Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes et approbation des Etats Financiers de l'exercice 2023 et des opérations visées à l'article 200 et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ainsi que de l'article 25 des statuts de la société TANKMED.

4) Quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2023

5) Affectation des résultats de l'exercice 2023

6) Détermination du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023.

2024R01158SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COTUGRAIN HORTIMAG S.A

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle de Saint Gobain - Lot n°9 - Mégrine

Identifiant unique : 0033067 A

Messieurs les actionnaires de la Société COTUGRAIN HORTIMAG SA, sont invités à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au siège social, le vendredi 7 juin 2024 à 9 h en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

3. Examen et approbation des conventions prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

4. Examen et approbation des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

5. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Affectation du résultat relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

8. Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2024R01160SANB3

Convocation

SOCIETE INTERCOLOR

Identifiant unique : 0020515 K

Société anonyme

Au capital de 1.134.700 Dinars divisé en 113.470 Actions nominatives de 10 Dinars chacune

Siège social : Zone Industrielle de Bou Argoub (Gouvernorat de Nabeul)

Les actionnaires de la Société INTERCOLOR sont convoqués au bureau de la Société, 8, Rue de la Gare, Zone Industrielle Sidi Rezig - Mégrine, le vendredi 28 Juin 2024 à neuf heures, en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2023.

2) Rapports du Commissaire aux comptes sur le dit exercice 2023.

3) Rapport du Conseil d'administration sur les états financiers consolidés de l'exercice 2023.

4) Rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2023.

5) Approbation de ces rapports et quitus au Conseil d'administration.

6) Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

7) Affectation du résultat de l'exercice 2023.

8) Renouvellement du mandat d'un administrateur.

9) Fixation du montant des jetons de présence.

10) Questions Diverses.

2024R01161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALFET EL-MACHIA

Société anonyme

Au capital de 9 800 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle, Bir El Kassâa - Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 1426251 P

Messieurs les actionnaires de la Société ALFET EL-MACHIA S.A sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 12 Juin 2024 à 11 heures au siège social de la société sis à la zone Industrielle Bir El-Kassâa - Ben Arous, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023.

3- Approbation du rapport de gestion, des conventions règlementées et des états financiers de l'exercice 2023.

4- Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion durant l'exercice 2023.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

6- Nomination du commissaire aux comptes.

7- Nomination des administrateurs.

8- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social ci-haut mentionné.

2024R01162SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES «RANDA»

Société anonyme

Au capital de 41 000 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir El Kassâa Ben Arous

Identifiant unique (RNE) : 0005885W

Messieurs les actionnaires de la Société Les Industries Alimentaires RANDA S.A sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 12 Juin 2024 à 10 heures au siège social de la société sis à la zone Industrielle Bir El-Kassâa - Ben Arous, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023.

2- Approbation du rapport du conseil d'administration, des conventions règlementées et des états financiers de l'exercice 2023.

3- Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion durant l'exercice 2023.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

5- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social ci-haut mentionné.

2024R01163SANB3

Convocation à l'assemblée générale (ordinaire et extraordinaire)

Société WOODPLAST S.A

Au capital de 1.620.000 DT

Siège social : Z.Ind Ain Mhala Makthar 6140 Siliana

Identifiant Unique : 1108253V

Les actionnaires de la société «WOODPLAST» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 13 Juin 2024 à 10h du matin et à l'assemblée générale extraordinaire à 12h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur :

1- De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Ratification du renouvellement des mandats de 3 administrateurs au conseil d'administration de la société;

- Ratification du renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes de la société ;

- Approbation de la tenue tardive de l'AGO ;

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;

- Lecture et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2022 ;

- Affectation des résultats au titre de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Pouvoir pour formalités ;

2- De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Examen du plan de relance de l'activité de la société

- Statuer sur la continuité de l'exploitation de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

2024R01167SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE POLYCLINIQUE TAOUFIK

Société anonyme

Au capital de 101 384 000 DT

Siège social : Boulevard Med Bouazizi, Nord Hilton, Tunis - Tunisie

Numéro RNE : 0805334V

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu jeudi le 06 juin 2024 à 9h, à Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins - Les Berges du Lac 1053, la Marsa, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes (INTERAUDIT) ;

8. Autres points;

9. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R01176SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA SOCIETE TUNISIAN HEALTH CARE CENTERS-CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL

Société anonyme

Au capital de 33 000 000 DT

Siège social : Rue de La Feuille D'Erable, Résidence Rivera, Bloc D, Cité des Pins - Les Berges du Lac 1053, Tunisie

Numéro RNE : 1002042C

Le conseil d'administration décide de convoquer l'assemblée générale

ordinaire qui aura lieu jeudi le 6 juin 2024 à 10h, à Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les Berges du Lac 1053, la Marsa, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Ratification des résolutions prises lors des assemblées générales ordinaires du 3-4-2019 et du 18-5-2022;

9. Autres points;

10. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R01177SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion Zahraoui - Clinique Ezzahra

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Abou Kacem Zahraoui 2034 Ezzahra - Tunisie

Numéro RNE : 1332069A

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu jeudi le 6 juin 2024 à 11H, à Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les berges du Lac 1053, la Marsa, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Ratification des résolutions prises lors des Assemblées Générales Ordinaires du 3/4/2019, 25/6/2020, 21/4/2021 et du 19/5/2022;

9. Autres points;

10. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R01178SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CLINIQUE DE LA SOUKRA

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer, Ariana, Tunisie

Numéro RNE : 0614952E

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu Jeudi le 6 juin 2024 à 12h, à Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les Berges du Lac 1053, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Ratification des résolutions prises lors des assemblées générales ordinaires du 3/4/2019, 25/6/2020, 21/4/2021, et du 19/5/2022;

9. Autres points;

10. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R01179SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE SHEFA MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 14 550 000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer - 2036 La Soukra

Numéro RNE : 1352461Q

Le conseil d'administration a décidé de convoquer l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu jeudi le 6 juin

2024 à 13h, à Rue de la feuille d'érable, Résidence Rivera, Bloc D, cité des pins-Les Berges du Lac 2 1053, la Marsa, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation & des modes de présence;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 ;

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

8. Ratification des résolutions prises lors des Assemblées Générales Ordinaires du 3/4/2019, 21/4/2021 et du 19/5/2022;

9. Pouvoirs pour formalités.

Le Conseil d'Administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Clinique Internationale Hannibal durant le délai légal.

Cette annonce vaut convocation personnelle pour tous les actionnaires.

2024R01180SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD

AMI ASSURANCES S.A

Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Au capital social de 87.391.790 DT

Siège social : Cité Les Pins, Les Berges Du Lac II, 1053, Tunis - Tunisie

Matricule Fiscal : 845686 P/P/M/000

Identifiant Unique : 845686 P

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 3 juin 2024, à 9 heures au siège de la société sis à Cité les Pins, les Berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023;

4. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

6. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

7. Allocation des jetons de présence aux administrateurs;

8. Nomination de nouveaux administrateurs;

9. Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes de la Société; et

10. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire ont été mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société.

2024R01186SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2023

DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS

«SOTUMAG»

Le mardi 11 juin 2024

Société anonyme

Siège social : Route de Naassen Bir Kassaa

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2023 le mardi 11 juin 2024 à 10h heures au siège de la «SOTUMAG» - Route de Naassène Bir Kassâa Ben Arous, pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1) Examen des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2023,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023,

3) Approbation des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2023,

4) Affectation des bénéfices de l'exercice 2023,

5) Désignation d'un commissaire aux comptes de la société pour les années 2024-2025-2026

6) Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2023,

7) Fixation de prime des membres du comité permanent d'audit afférent à l'exercice 2023,

8) Approbation de la Ratification de la cooptation d'un administrateur représentant l'Etat au sein du conseil d'administration (Président Directeur Général),

9) Quitus aux membres du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédants au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2024R01189SANB3

Société Clinique El Amen Béja SA

Société anonyme

Au capital de 9.939.267.000 DT

Siège social : Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 1086119S

RC : B2410842009

CNSS : 14-113601

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 15 avril 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 15 Avril 2024 sous le numéro 24801404, quittance numéro 3772 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 8/5/2024 sous le n°202458568, il a été décidé :

La nomination de Monsieur Khalil Ammar dans les fonctions de Président Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026 en lui conférant les pouvoirs délégués par le Conseil d'Administration, le Code des Sociétés Commerciales et les statuts.

2024R01191SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE DAKHLA S.A

GP1 Km12 Boumhel

Identifiant unique : 0035716 V

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE DAKHLA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 9H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01195SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MED INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Identifiant unique : 1005167D

Messieurs les actionnaires de la société MED INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du conseil d'administration.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01196SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MAGHREB INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Boumhel

Identifiant unique : 0000953T

Messieurs les actionnaires de la société MAGHREB INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01197SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT S.A

Agareb Gouvernorat de Sfax

Identifiant unique : 0011407F

Messieurs les actionnaires de la société COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 10H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01198SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LES ABATTOIRS DE TUNIS S.A

GP1 Km12 Boumhel

Identifiant unique : 1140756B

Messieurs les actionnaires de la société LES ABATTOIRS DE TUNIS S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 11H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01199SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LARIA INT S.A

GP1 Km12 Boumhel

Identifiant unique : 1102202 G

Messieurs les actionnaires de la société LARIA INT S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 11H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Désignation du commissaire aux comptes.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01200SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DE METAUX «SGTM» S.A

Zone Industrielle El Fahes

Identifiant unique : 0737001T

Messieurs les actionnaires de la société DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DE METAUX "SGTM" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 14H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Quitus aux Administrateurs

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01201SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE BITUMEX S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Identifiant unique : 1190065G

Messieurs les actionnaires de la société BITUMEX S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 10/6/2024 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2023.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2023.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2024R01202SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire (Exercice 2023)

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

Société anonyme

Au capital de 776.875.000 de dinars

Siège social : Rue Hédi Nouira - Tunis

Identifiant Unique : 0001237A

MF : 1237 A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 juin 2024, à 10 heures du matin, à l'Immeuble STB - Rue Hédi Karray- El Menzah IV - Cité des Sciences «Salle de Conférence» et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration de la Banque et du groupe STB, relatifs à l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la Banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31-12-2023.

3- Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi n°2016 - 48 du 11 juillet 2016, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2023.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

6- Autorisation d'acheter et de revendre en bourse les actions de la STB.

7- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des Présidents et des Membres des comités.

8- Ratification de la décision du Conseil d'Administration du 29 septembre 2023 portant cooptation et remplacement de deux administrateurs représentant l'Etat Tunisien.

9- Renouvellement de mandats et nomination d'administrateurs représentant l'Etat Tunisien.

10- Nomination d'un administrateur représentant les privés.

11- Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

12- Pouvoir pour procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la filiale d'intermédiation "STB-Finances") qu'ils auront l'obligeance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray - El Menzah 4 - Cité des Sciences - Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de l'Intermédiaire en Bourse STB Finance, sise à l'Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray - El Menzah 4 - Cité des Sciences - Tunis, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2024R01214SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Clinique Internationale de Sousse

Société anonyme

Capital social : 12 188 000 Dinars

Siège social : Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse

Identifiant unique : 1420582F

Registre de commerce : B09184492015

Le conseil d'administration de la société Clinique internationale de Sousse invite les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 15 juin 2024 au siège social de la société sis à l'avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse. A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Réélection des membres du conseil d'administration.

- Couverture de la période de non élection des membres du conseil d'administration d'août 2023 à juin 2024.

- Arrêté des états financiers au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

- Renouvellement de la convention de l'administrateur délégué.

- Délégation de pouvoir pour formalités.

2024S00590SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2024

SOCIETE POLY-SIEGES

Société anonyme

Au capital de 1 111 500 dinars

Siège social : Route de Tunis - Km 11 Sousse

Identifiant unique : 0010452G

MF : 0010452 GAM 000

N° d'enregistrement du dépôt au RNE : 2024580139

Les actionnaires de la société Poly-Sièges sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 juin 2024 à 11 h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Examen des états financiers de l'exercice 2023 ;

- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2023 ;

- Approbation s'il y a lieu des conventions et engagements prévus par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

- Questions diverses.

2024S00592SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2024

SOCIETE HOTELIERE SUN BEACH HOTEL ROYAL KENZ

Société anonyme

Au capital de 5 799 270 dinars

Siège social : Route Touristique Jinen El Kantaoui Hammam Sousse

Identifiant unique : 0047344A

MF : 0047344 AAM 000

N° d'enregistrement du dépôt au RNE : 2024580159

Les actionnaires de la société hôtelière SUN BEACH - Hôtel ROYAL KENZ sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 juin 2024 à 11h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 ;

- Examen des états financiers de l'exercice 2023 ;

- Approbation s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2023 ;

- Approbation s'il y a lieu des conventions et engagements prévus par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration;

- Questions diverses.

2024S00593SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Promotion Touristique, de Voyages et de Loisirs «SPLENDID TOURS»

Société anonyme

Au capital de 1 000 000 dinars

Immeuble SOFIDE, Angle rue du métal et rue des entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique : 0938286Q

N° Affiliation CNSS : 239427-31

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société de Promotion Touristique, de Voyages et de loisirs «Splendid Tours» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 12 Juin 2024 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue

des entrepreneurs, Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale,

- Examen des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2023,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2023,

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Pouvoirs pour formalités.

2024401097SANB3

SOCIETE ESSADARA

Société anonyme

Au capital social de 3.278.340 dinars

Siège social : Rue du Lac Léman Immeuble Regency bloc B 4ème étage Bureau 403 Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 1348430D

Convocation à l'assemblée générale ordinaire,

Messieurs les actionnaires de la société ESSADARA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 4 juin 2024 à 10 heures au bureau de la société sis Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc B 4ème étage 1053 Les berges du Lac en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et des délais de convocation

2. Lecture des états financiers, du rapport de gestion pour l'année 2023 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

3. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2023,

4. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Quitus aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2023

6. Affectation, s'il y a lieu des résultats,

7. Renouvellement du mandat des administrateurs

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9. Pouvoirs pour formalités.

2024401132SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne

S.A au capital de : 15.600.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises : 0031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

Le Conseil d'Administration de la «Société Immobilière Tuniso-Séoudienne» invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue le vendredi 14 Juin 2024 à 9 heures du matin au siège de la maison de l'Entreprise «I.A.C.E» sis à Tunis - Avenue principale du Lac - Les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2- Lecture du rapport d'activité de la société et du rapport d'activité du groupe durant l'exercice 2023,

3- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023,

4- Approbation du rapport d'activité de la société et du rapport d'activité du groupe et des états financiers individuels et consolidés clos le 31 décembre 2023,

5- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

6- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023,

7- Affectation des résultats,

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2024-2025-2026,

9- Fixation du montant des Jetons de présence,

10- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2024-2025-2023,

11- Délégations.

Tous les documents afférents à cette assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2024401134SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société International City Center

S.A au capital de : 15.000.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - International City Center (Tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des Entreprises : 0341544A

Matricule Fiscal : 341544A/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société «International City Center» invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire prévue le vendredi 14 juin 2024 à 10 heures du matin à la maison de l'Entreprise, sise à l'avenue principale du Lac, Les Berges du Lac - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire,

2- Lecture du rapport relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2023,

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023,

4- Approbation du rapport d'activité de la société et des états financiers clos le 31 décembre 2023,

5- Approbation des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

6- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023,

7- Affectation des résultats,

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2024-20252026,

9- Désignation d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2024-2025-2023,

10- Délégations.

Tous les documents afférents à cette Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société durant les délais légaux.

2024401135SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

Société anonyme

Au capital de 5.500. 000 dinars

M U : N°0002058 D

Siège social : 14 Rue Masmouda - Mutuelleville - 1082 Tunis

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 7 juin 2024 à 15 heures à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale 1053 - Les Berges du Lac - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2023, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023 et quitus aux membres du conseil d'administration.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

5- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2023.

6- Renouvellement du mandat de Quatre Administrateurs.

7- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes.

8- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société.

9- Pouvoir pour formalités.

2024401139SANB3

Société El Mawarid Tunisienne

Sté en liquidation

S.A au capital 1.200, 000 DT

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Tunis

I.U : 0492415 E

Les actionnaires de la société El Mawarid Tunisienne, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 26 juin 2024 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et affectation des résultats pour l'exercice 2023.

- Quitus du Président du conseil et des administrateurs et du liquidateur pour l'exercice 2023, et questions diverses.

2024401140SANB3

Société El Mawarid Tunisienne

Sté en liquidation

S.A au capital 1.200, 000 DT

Siège social : Rue Medinet Errika n°21, Ennasr 2, Tunis

I.U : 0492415 E

Les actionnaires de la société «El Mawarid Tunisienne» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 10 juillet 2024 à 10h, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Poursuivre la procédure de la liquidation.

2024401141SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire élective

Année 2023

Société Mutuelle de Base de Services Agricoles

«Ennejma Avicole» Sousse

Siège social : BP N° 321 Sahloul 1 - 4054 Sousse

Tél : 73368 005 - 73 368 218

Fax : 73 368 007

Adresse électronique : Ste.ennejma@gmail.com

Registre de commerce : B111346199

Code fiscal : 0455962V/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Mutuelle de Base de Services Agricoles «Ennejma» Avicoles Sousse, Informe tous les adhérents

que l'assemblée générale Ordinaire Elective de l'année 2023 sera tenue le mercredi 12/6/2024 à 10 Heures à l'hôtel Riadh Palm à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports moral et financier du Conseil d'Administration de l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2023.

3- Discussion et approbation des rapports du conseil d'administration de l'exercice 2023.

4- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2023.

5- Mise à jour de la liste des adhérents.

6- Affectation des excédents de l'exercice 2023.

7- Examen de la variation du capital social enregistrée pendant l'exercice 2023.

8- Suivi des dossiers judiciaires en cour

9- Nomination d'un Commissaire au compte année 2024-2025-2026.

10- Election du 1/3 des membres du conseil d'administration

Les Adhérents ont la faculté à partir du 01/6/2024, de prendre connaissance au siège de la Société Mutuelle des procès verbaux du Conseil d'Administration, des états financiers et des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023.

La candidature au conseil d'administration est ouverte à partir du 23/5/2024 au 01/6/2024 inclus au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception au nom de président de conseil d'administration adresse BP 321 Sahloul 1 - 4054.

Cette convocation est une invitation personnelle pour tous les adhérents.

2024S00601SODB3

DIVERS

Avis au public

Société des travaux d'entreprises du Sud

Avenue Adelaziz Thaalbi, Ouedhref 6052 Gabès

MF : N°0003671 Z/A/M/000

CNSS : N°00048656-59

Registre du commerce : 81109561996

Redressement judiciaire : N°1422

Suite à la publication parue au Journal Officiel de la République Tunisienne n°20 et aux journaux quotidiens en date du 8 Mars 2024 les intéressés sont informés de l'ouverture des délais d'acceptation des offres relatives à la vente du terrain propriété de la société STES Objet de règlement Judiciaire.

Les intéressés par le présent appel d'offre sont Tenus de retirer le cahier des charges «sans paiement» auprès de secréterait de l'unité règlement judiciaire au tribunal de première instance de Gabès.

- Au siège de la société sis à l'Avenue Abedlaziz Thalbi Ouedref

- Au bureau de l'administrateur Judiciaire sis à la rue d'Ariana Bouchama

- Dernier délai de soumission des offres le 17/6/2024 à 17h.

2024R01151DIVD2

Perte de titre de propriété

Monsieur Lotfi ben Mohamed ben Taieb ben Mahmoud, déclare la perte du titre de propriété n°1765/09 objet du titre foncier n°30125 Ariana, qui a été créé par le jugement d'enregistrement n°11357 du 8 Avril 2003 pour le bien immobilier à vocation d'habitation, nommé 'yosr', sis à Qalaat andalous, à l'Ariana, où il possède des parts indivises qu'il a hérité de son frère le défunt Nejah ben Mohamed ben Taieb ben Mahmoud.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 9 Mai 2024.

2024R01155DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Monsieur Wedi Abdeslam titulaire de la CIN n°04004876 gérant de la SOCIETE RIVIERE D'OR n° Matricule fiscal 1653120/V déclare la perte de l'acte de propriété du titre foncier n°24829 Monastir et sous n° de l'acte 15/92125 sis à Manzel Fersi Moknine Monastir une attestation de perte a été délivrée sous n°797 le 7/5/2024 par La Garde Nationale de Manzel Farsi.

2024S00595DIVD2

Avis

Mme Fahima Bent Ali Magdich titulaire de la C.I.N n°01038742 avise être propriétaire d'une parcelle de terre qui contient 40 pieds d'oliviers à la route de Gremda km 28 Sfax.

Que son titre de propriété étant perdu, elle veut en extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Mohamed Hentati et Abdelaziz Abid.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00559DIVD2

Avis

M. Moez ben Amor Salami, titulaire de la carte 05268005, annonce que sa propriété du terrain superficie 562.5 mètres carrés représentés dans le contrat de vente daté du 19 décembre 2004 avec les deux notaires Samira Zouglemie et Souad Agrebi est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du

notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2024X00563DIVD2

Avis

M.Moez ben Amor Salami, titulaire de la carte 05268005, annonce que la propriété de ses défunts parents Amor Salami et Bahija Karray représenté un terrain d'une superficie de 786 mètres carrés représentés dans le contrat de vente daté du 17 février 1978 avec les deux notaires Ahmed Foratie et son assesseur est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2024X00564DIVD2

Décision de soumission

Conformément à un jugement de soumission rendu par le tribunal de première instance de Gafsa le 29/12/2021, affaire n°644, Houcin ben Khalifa Amara a été nommé tuteur de son frère Ammar ben Khalifa Bougatf, et toutes les objections sont acceptées à la résidence du lieutenant-colonel Houcin Amara, situé dans le quartier Omor ben Suleiman Al-gsar de Gafsa.

Le délai est de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au Journal officiel de la République Tunisienne.

2024X00566DIVD2